

**FICHE DE POSTE :**

**Dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans**

<p><b><u>Poste</u></b></p>	<p>Textes de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Articles 2 et 8 de la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école.</i></li> <li>- <i>Circulaire 2012-202 du 18 décembre 2012 - parue au BO n°3 du 15 janvier 2013.</i></li> <li>- <i>Arrêté du 1er juillet 2013-JO du 18-7-2013 - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.</i></li> <li>- <i>LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance</i></li> <li>- <i>Note de service du 10 janvier 2023 un plan d'action pour l'école maternelle</i></li> </ul>
<p><b><u>Objectifs</u></b></p>	<p>Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil à la journée d'élèves de moins de 3 ans</li> <li>• La continuité d'accompagnement pour les tout-petits est une priorité</li> <li>• Organisation d'un accueil adapté aux besoins de ces jeunes enfants.</li> </ul>
<p><b><u>Conditions d'exercice</u></b></p>	<p>L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.</p>
<p><b><u>Missions</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie ;</li> <li>• Accueillir les enfants et leurs parents à l'école en vue d'instaurer un climat de confiance, de développer chez les tout-petits l'estime de soi et de favoriser leur entrée dans les apprentissages ;</li> <li>• Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans : adapter l'emploi du temps et les activités ;</li> <li>• Coopérer et travailler en équipe pluri-catégorielle autour de l'enfant : formaliser les liens avec les structures petite enfance et les structures d'accompagnement à la parentalité ;</li> <li>• Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer avec souplesse par contractualisation et autres modalités à créer ;</li> <li>• Inscrire le projet d'accueil et de scolarisation au sein du projet d'école.</li> </ul>
<p><b><u>Compétences et qualités attendues</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du contexte social du public accueilli ;</li> <li>• Qualités relationnelles adaptées aux besoins des jeunes enfants et à l'accueil des familles ;</li> <li>• Connaissance des principaux repères du développement physiologique et psychologique du jeune enfant (développements sensoriel, cognitif, moteur, social et langagier) ;</li> <li>• Bonne maîtrise didactique et pédagogique de l'enseignement du langage oral ;</li> </ul>



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Gers

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité à :<ul style="list-style-type: none"><li>✓ repérer et analyser les besoins des enfants ;</li><li>✓ mettre en œuvre une individualisation pédagogique comme réponse aux besoins du tout jeune enfant ;</li><li>✓ travailler en équipe notamment avec l'ATSEM de la classe ;</li><li>✓ collaborer avec des partenaires (acteurs locaux de la petite enfance en particulier), la CAF, les services sociaux, la mairie ;</li><li>✓ se former et à innover.</li></ul></li><li>• Disponibilité pour les temps de concertation.</li></ul>
<b><u>Expérience professionnelle souhaitée</u></b>	Avoir enseigné en maternelle.
<b><u>Personne à contacter</u></b>	<u>Carole FORCAMIDAN, IEN préélémentaire</u> <u>Carole.Forcamidan@ac-toulouse.fr</u>